

Réunion plénière du mercredi 12 mars 2014***Membres présents:***

Jan Verhoeve, président, Michel Colinet, Michel De Wolf, Catherine Dendauw, Ariel Gonzalez Ruiz, Lodewijk Goubert, Thierry Lhoest, Henri Olivier, Maria Ploumen

Membres représentés par procuration :

Laurence Pinte

Lors de cette réunion plénière, plusieurs sujets ont été examinés.

Les membres ont approuvé pour publication en *exposure draft* un projet d'avis relatif au traitement comptable de subsides en intérêts dont l'octroi n'est pas garanti (droits éventuels).

Ensuite les membres ont approuvé un projet de lettre qui sera envoyée à la Chambre nationale des huissiers de justice, en réponse à une question relative au traitement comptable des factures établies par des huissiers de justice.

Les membres ont examiné un projet d'avis relatif au traitement comptable de l'usufruit, la nue-propriété, l'emphytéose et le droit de superficie.

En outre, les membres ont examiné les réactions reçues à la suite de la publication pour consultation des projets d'avis suivants :

- Application de la méthode de mise en équivalence: traitement de modifications dans l'actif net de l'entreprise associée;
- Obligation de dépôt des comptes annuels d'une société étrangère à la suite de la clôture de sa succursale belge;
- Traitement comptable d'aide publique reçue sous forme d'une avance récupérable.

Les deux derniers avis ont été approuvés après certaines modifications au texte du projet.